

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LA

Caquette des Familles

CANADIENNE ET ACADIENNE.

JOURNAL RELIGIEUX, AGRICOLE ET D'ÉCONOMIE DOMESTIQUE.

Vol. 7. Cap Rouge, Juin et Juillet 1876. No. 8.

RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE : M. L'ABBÉ PROVANCHER.

MAXIMES GÉNÉRALES POUR BIEN VIVRE.

6. La foi sans les œuvres est une foi insuffisante pour le salut

AVIS.

Le présent numéro porte la suscription de "Juin et Juillet," par ce que nous voulons, dans le prochain volume, faire concorder les numéros de nos livraisons avec les mois du calendrier, de manière à commencer chaque volume avec Janvier, au lieu de Novembre comme à présent.

Notre dernière livraison contenant 40 pages, la présente se compose seulement de 24.

Plusieurs confrères, pour ajuster des sommes transmissibles par la malle, ajoutent quelques intentions de messe au montant de leurs abonnements ; nous n'avons aucune objection à ce procédé, mais comme il s'agit alors d'une affaire très importante, nous n'entendons nous rendre responsable que lorsque nous aurons répondu que nous acceptons l'offre, ce que nous n'avons jamais manqué de faire sans retard jusqu'ici, et toujours ces intentions ont été acquittées dans un délai assez court.

Nous reprenons le cours de nos matières ordinaires que nous avons été forcé d'interrompre pour faire place au Mois de Marie.

LA VÉRITABLE ÉGLISE DE JÉSUS-CHRIST.

(Continué de la page 137.)

Vivement intéressés à la discussion, un plus grand nombre encore que la veille se rendirent de bonne heure, le lendemain, au lieu du rendez-vous. Le Rév. Taylor, écrasé par l'argumentation de son adversaire, mais ne voulant pas encore se déclarer vaincu, ne tarda pas non plus à s'y montrer avec son adepte Georges Beauchamp, et escorté d'un sien confrère ministre, le Rév. S. Gray, avec l'aide duquel il se promettait un éclatant triomphe sur ses adversaires ; car le Rév. Gray passait pour un théologien distingué et une lumière dans son église.

Rév. Taylor.—Peu habitué aux discussions, et ne les aimant pas d'ailleurs, vous ne trouverez pas mauvais, j'espère, que je cède la parole à mon confrère, le Rév. M. Gray, qui va vous prouver clairement, sinon que les catholiques sont dans l'erreur, du moins qu'ils ont tort de se livrer à une foule de pratiques qui les distinguent.

Chrysologue.—C'est bien me faire trop d'honneur que de me donner pour adversaire un homme de la capacité de M. Gray, à moi qui ne suis qu'un simple laïc. Mais vous voudrez bien remarquer, Messieurs, qu'il ne s'agit pas de savoir ici qui dit mieux les choses, s'exprime plus facilement, montre le plus d'érudition, mais seulement qui a raison, qui a la vérité de son côté.

Hier j'ai démontré à M. Taylor que l'Église catholique était la véritable Église que Jésus-Christ a établie ; je serai bien aise d'entendre aujourd'hui M. Gray s'efforcer de démontrer que les catholiques ont tort dans leurs pratiques, car il me sera facile de prouver que non seulement la vérité est de notre côté, mais que toutes les pratiques de notre culte sont saintes, équitables, rationnelles. Encore une fois veuillez bien le remarquer, nous ne discutons pas pour connaître la vérité, puisque nous l'avons déjà, mais pour vous prouver que vous avez tort, que vous êtes dans l'erreur.

Rév. Gray.—Le Christ n'a établi qu'une Église, hors de laquelle il n'y a point de salut ; la chose est admise de tous. Mais ce que nous réprouvons, ce sont les additions que les catholiques ont faites aux enseignements du Christ ; et en cela, ils ont certainement tort.

Chrysologue.—Et quelles sont ces additions ?

Rév. Gray.—Cette foule de cérémonies qui distinguent

votre culte, dont la plupart ne dénotent qu'une pure idolâtrie.

Chrysologue.—Si tous ceux qui pratiquent des cérémonies sont des idolâtres, vous et moi, messieurs les ministres, nous sommes tous des idolâtres, car nous en pratiquons tous. En effet, qu'entendez-vous par cérémonies ?

Rév. Gray.—J'entends ces génuflexions, saluts, prostrations, etc., que vous faites devant des images, des croix, etc.

Chrysologue.—Les cérémonies sont donc des formalités que l'on observe en certaines circonstances pour les rendre plus solennelles, et pour témoigner extérieurement de l'esprit qui inspire telles pratiques. Ainsi vous voulez montrer votre respect à une personne, vous la saluez en vous découvrant ; votre bienveillance à une autre, vous lui donnez la main, etc. ; cette simple démonstration fait comprendre de suite à tous ceux qui en sont les témoins, quels sentiments vous animent en agissant ainsi. Or telle est l'exacte raison de toutes les cérémonies de notre culte. Nous nous agenouillons en priant, pour nous humilier devant la majesté de celui à qui nous nous adressons et lui montrer notre respect ; de même nous nous inclinons, nous nous prosternons devant des croix, des images, pour témoigner de notre vénération pour les objets qu'elles représentent.

Rév. Gray.—Mais le Christ a dit qu'il fallait adorer Dieu en esprit et en vérité, et Dieu n'a-t-il pas défendu d'avoir des images taillées ?

Chrysologue.—Oui, Dieu a défendu d'avoir des images taillées pour les adorer, mais non pas pour nous rappeler les objets qu'elles représentent. Est-ce que ce ne fut pas par l'ordre de Dieu même que Moïse fit placer deux grands chérubins en or massif aux côtés de l'arche d'alliance ? Et prétendez-vous que les Israélites adoraient ces chérubins ? En nous prosternant devant des croix, nous montrons le respect que nous portons au signe de notre rédemption, en même temps que nos adorations s'adressent à celui dont elles nous rappellent le souvenir ; nous ne les adorons pas plus que les Israélites n'adoraient les deux chérubins de l'arche d'alliance.

Rév. Gray.—Le Christ a dit : Vous adorerez Dieu en esprit et en vérité !

Chrysologue.—Mais voulez-vous donc proscrire tout culte extérieur ? Comment ! vous vous croyez obligé de montrer par votre contenance les sentiments qui vous animent à l'égard de ceux que vous abordez, et vous

voudriez que Dieu se contentât des seuls sentiments intérieurs du cœur ? Est-ce que nous ne devons pas à Dieu l'hommage de tout ce que nous avons et de tout ce que nous sommes ? de notre corps comme de notre âme ? D'ailleurs Jésus-Christ ne nous en a-t-il pas donné l'exemple ? N'a-t-on pas pratiqué à son égard et n'a-t-il pas observé lui-même certaines cérémonies ?

Rév. Gray.—Quand, dans quelles circonstances ?

Chrysologue.—N'a-t-il pas permis à Madeleine de se prosterner à ses pieds, de les arroser de ses larmes et de les essuyer de ses cheveux ? Ne se laissait-il pas saluer par ses disciples lorsqu'ils l'approchaient ? Ne s'est-il pas prosterné contre terre en priant dans la grotte de l'agonie ? N'a-t-il pas béni et rompu le pain avant de le changer en son corps pour le faire manger à ses apôtres ? Pourquoi oindre de sa salive les yeux de l'aveugle qu'il veut guérir ?... N'est-ce pas, toujours et dans chaque cas, pour signifier extérieurement la vertu qui opérait à l'intérieur ? pour faire saisir par les sens le motif qui inspirait l'action ? Or telle est absolument la raison des cérémonies qu'on emploie dans le culte. Mais, messieurs les ministres, je veux vous convaincre par votre propre bouche. Dites-moi donc, avec quoi donnez-vous le baptême ?

Rév. Gray.—Avec de l'eau, bien entendu.

Chrysologue.—Pourquoi cette cérémonie, cet emploi de l'eau, si la religion ne doit consister que dans l'adoration intérieure, comme vous le prétendez ?..... Mais l'emploi de signes extérieurs, est chose si raisonnable, que l'usage s'en est généralisé dans une foule de circonstances qui tiennent, non seulement aux actes religieux, mais encore aux relations ordinaires des individus ou des nations entre elles. Une nation a-t-elle été insultée, le droit international exige alors que son pavillon soit salué d'un nombre déterminé de coups de canons comme réparation ! Demanderez-vous ce que peuvent faire ces coups de canons sous une lanterne de flanelle se balançant au vent ? La chose est comprise ; l'acte que l'insulteur est ainsi forcé de faire contre son gré, est l'humiliation qui fait réparation ; cet acte quelque insignifiant qu'il paraisse en lui-même, tire toute son importance du motif qui fait agir, et de la convention expresse ou tacite qui le reconnaît comme tel. Or, il en est absolument ainsi de toutes les cérémonies du culte catholique ; il n'en est pas une seule qui n'ait sa signification et qui ne parle d'elle-même

aux sens de ceux qui en sont les témoins. Ainsi, nous nous agenouillons dans la prière, pour nous humilier ; nous nous prosternons devant les autels, pour y reconnaître la présence du Sauveur qui y réside corporellement ; nous faisons des saluts et des genuflexions aux croix, pour rendre nos hommages à celui qui nous a rachetés de l'enfer par cet instrument ; nous employons de l'encens dans nos églises, pour signifier que notre prière doit s'élever à Dieu comme l'encens monte vers le Ciel ; des cierges, des lampes aux autels, pour montrer que notre vie doit toute entière se consumer pour Dieu, comme la cire qui se fond continûment sous l'action de la chaleur, etc., etc.

Jacques.—M'est avis que les protestants, s'ils sont justes, ne doivent plus nous considérer comme des idolâtres, et doivent comprendre que la religion ne consiste pas seulement dans les sentiments du cœur.

Rév. Gray.—Mais pourquoi avoir ajouté aux préceptes du Christ ? Ce n'est pas le Christ qui a ordonné ces genuflexions, ces prostrations, etc. ?

Chrysologue.—Jésus-Christ, en donnant ses préceptes, en instituant les sacrements, par exemple, n'a pas déterminé la manière d'opérer dans chaque cas, mais il faut bien que la chose se fasse d'une façon ou de l'autre. Si donc il faut des cérémonies quelconques—et le Sauveur en a lui-même accompli, comme je l'ai démontré—en quoi trouvez-vous que celles que nous employons sont vicieuses, puisqu'elles parlent si clairement aux sens ? D'ailleurs plusieurs nous viennent sans doute directement des apôtres, et les autres datent de la plus haute antiquité, elles étaient déjà pratiquées bien des siècles avant que le protestantisme eût fait son apparition dans le monde ! Est-ce vous, messieurs les ministres, qui allez passer ainsi condamnation sur la sagesse et l'esprit de piété de nos pères dans la foi, et nous doter d'un nouveau code pour l'exercice du culte ?

Mais savez-vous, messieurs les protestants, à quoi se réduit votre prétendu culte intérieur ? Le voici : à n'avoir que de vagues sentiments de respect pour la divinité, mais pour de religion, point ! Tous les jours, les rapports des synodes protestants nous en apportent la preuve. Il n'y a encore que quelques mois que l'un de ces synodes décidait, en Angleterre, que le diable n'existe pas !..... Plus récemment encore, en Allemagne, une cour suprême se prononçait solennellement contre la divinité de Jésus-Christ. Voici en quelle circonstance.

Un manufacturier de parasols, de l'ancien royaume de Hanovre, s'étant laissé aller à blasphémer horriblement le nom du Sauveur, les témoins de ce scandale, remplis d'indignation, le poursuivirent, et le firent condamner en vertu de la clause 166 du nouveau code pénal, à six mois de prison. Le *Chevalier de l'ombrelle* en appela aussitôt à un tribunal supérieur, et son nouvel avocat, un roué dans la pratique, représenta au tribunal que le code pénal mentionnait bien à la vérité les blasphèmes contre Dieu, mais ne disait rien de Jésus-Christ ; la cour entra dans cette vue, et décida que blasphémer contre Jésus-Christ n'était pas blasphémer contre Dieu, mais seulement contre une institution religieuse, et en conséquence réduisit la peine de six mois, à trois mois de prison. Tant il est vrai, MM. les ministres, que votre protestantisme avec son libre examen, considéré attentivement en lui-même, ne peut pas même être appelé une religion sérieuse.

Pierre.—Mais si les protestants ne croient pas que Jésus-Christ est Dieu, ce ne sont donc pas des chrétiens ?

Rév. Taylor.—Il ne faut pas juger de la masse par des écarts particuliers.

Rév. Gray.—N'a-t-on pas vu des catholiques, par exemple Renan, nier carrément aussi la divinité du Christ ?

Chrysologue.—Non, jamais ; Renan, Littré et autres, ne sont pas des catholiques ; mais des libres-penseurs, des athées. Et remarquez que dans le cas cité, ce n'est pas un particulier qui fait erreur, mais bien un haut tribunal public, par conséquent l'autorité souveraine. Mais voulez-vous d'autres exemples pour preuve que le sentiment religieux n'existe pas dans votre église ? Je ne suis embarrassé que dans le choix. Il arrive tous les jours, chez les protestants, que certaines bonnes âmes—car il s'en trouve encore—effrayées du vague, du vide dans lequel elles sont tenues par leur simulacre de religion, essayent de faire adopter certaines pratiques de l'Église Romaine, pour parler un peu aux sens. Le 25 décembre dernier, en Écosse, dans une certaine église presbytérienne, on assembla la congrégation pour un service religieux, et l'on put voir la table de communion couverte d'un tapis portant une croix avec les lettres J. H. S. au-dessus. Là-dessus grand scandale parmi les grosses têtes ; on assemble le synode, qui est présidé par un commissaire royal, et on intime à la congrégation que : si pareille scène se renouvelle, l'excommunication sera lancée contre elle. C'est à

peine croyable ! On fête l'anniversaire de la naissance de la reine, et ce sera un crime de commémorer la naissance du Sauveur des hommes !

Jacques.—On savait bien que le diable avait peur de l'eau bénite et de la croix, mais on ignorait qu'il en fût ainsi pour les protestants.

Pierre.—Tiens, les protestants ayant décidé que le diable n'existait plus, ils prennent naturellement sa place pour avoir peur de la croix.

Rév. Gray.—Vous allez bien trop loin, mes amis, et vous nous jugez mal. La croix ne nous inspire aucune frayeur ; mais nous abhorrons cette foule de bigoteries qu'on pratique dans l'Eglise de Rome, et nous veillons à ce qu'aucune ne prenne place dans notre culte, car une fois sur la pente, on ne sait où l'on pourrait s'arrêter.

Chrysologue.—Ah ! c'est là le point capital, l'horreur de l'Eglise de Rome. Soyez tout ce que vous voudrez : méthodiste, presbytérien, calviniste, anabaptiste, trembleur, mormon, athée, si ça vous va, vous serez toujours bien vu des protestants, pourvu que vous ne soyez pas catholique. “ Vous êtes protestants disait-on, un jour, à Bayle ; mais à quelle secte appartenez-vous ? Etes-vous luthérien, calviniste, zwinglien, anabaptiste ?— Je ne suis rien de tout cela, répondit le philosophe, je suis *protestant*, c'est-à-dire que je proteste contre toute espèce de religion. ” Peu d'entre vous, MM. les protestants, auraient le courage de faire de tels aveux, cependant la logique rigoureuse vous y conduit directement ? Car après tout, qu'est-ce que votre protestantisme ? Est-ce bien une religion ? Non, puisque chacun est libre de croire et de faire ce qu'il veut. “ Qu'est-ce qu'un ministre protestant, demande De Maistre ?—C'est un monsieur, habillé de noir, qui débite en chaire, le dimanche, des propos honnêtes. ” Le grand écrivain avait bien saisi son homme, car pouvez-vous dire enfin, que vous êtes autre chose. De quelle autorité pouvez-vous commander ? De qui tenez-vous votre mission ? Vous parlez de votre culte ; mais en quoi consiste-t-il ? Que voit-on dans vos temples ? Des bancs, une chaire et une table. Chanter des hymnes et prêcher, voilà tout votre culte. “ A force de parler de de l'adoration de Dieu *en esprit et en vérité*, disait le protestant Leibnitz, la vérité et l'esprit ont complètement disparu. ” J'en voyais une confirmation, dernièrement dans le récit d'une aventure assez burlesque, arrivée à deux ministres protestants de Londres. Une vieille

femme, à Kensington, était sur le point de mourir. Comme sa vie n'avait pas toujours été des plus édifiantes, deux révérends entreprirent de la préparer à la mort. Ils la visitèrent à plusieurs reprises chaque jour, et la préparèrent à recevoir ce qu'ils appelaient la communion. Tout étant prêt, ils se rendirent dans sa chambre et commencèrent leur service religieux. La vieille mangea la bouchée de pain tout simplement ; mais quand on lui présenta la coupe de vin, elle s'assit en s'appuyant sur ses oreillers, prit la coupe entre ses mains, sourit avec satisfaction, et dit : " merci bien ! merci bien ! et à votre santé ; maintenant, messieurs. " Voilà comme on adore Dieu, chez vous, en esprit et en vérité !

Rév. Gray.—Il m'est facile de voir maintenant messieurs, qu'il ne peut résulter aucun bon effet d'une telle discussion, et, vous voudrez bien nous permettre de nous retirer avec nos convictions, n'ayant aucune objection à ce que vous gardiez de même les vôtres.

Chrysologue.—Je le veux bien ; mais un peu plus de franchise vous ferait avouer que la logique est contre vous, que j'ai victorieusement renversé toutes vos objections, et que vous n'avez pu apporter l'ombre d'une preuve contre nos croyances et nos pratiques. Mais comme je ne veux pas accroître davantage votre malaise, je veux être bon prince, et vous permettre de vous féliciter réciproquement d'avoir fait votre possible pour détourner votre déconfiture. Demandez-vous bien intimement, messieurs, si vous croyez réellement ce que vous dites croire, étudiez sérieusement, et vous verrez ensuite ce que la raison et le bon sens vous en diront.

LOUISE LATEAU

SES STIGMATES ET SES EXTASES.

Esquisse à l'adresse des Juifs et des chrétiens de toute dénomination.

Par le Dr. AUGUSTUS ROHLING.

Traduit de l'allemand par la *Catholic Review* de New-York, et traduit de l'anglais de cette Revue.)

IV.

L'EXTASE.

(Continué de la page 232.)

Le Dr. Schwan fut satisfait. "La preuve, dit-il à l'Evêque, est suffisante pour moi ; si elle n'eût obéi qu'à vous seul, j'aurais pu croire que c'était peut-être l'effet d'une influence magnétique, et que vous étiez son magnétiseur ; mais je vois maintenant qu'on ne peut faire valoir aucune raison de cette sorte ; aucun homme de loyauté ordinaire ne peut hésiter à se rendre à une telle évidence."

On fera bien de remarquer aussi que les personnes investies de juridiction de la part des autorités ecclésiastiques, peuvent commander l'obéissance à l'extatique, même en l'absence de l'Evêque ou du curé, de même qu'en leur présence ; tout laïque qui a reçu cette autorité peut la rappeler à la connaissance, ent-il été seul présent à l'extase depuis le commencement jusqu'à la fin.

Et comme elle obéit à la voix de l'autorité ecclésiastique, de même l'extatique acquiert une mystérieuse vue intérieure, qui lui permet de reconnaître les objets bénits par l'église et de les distinguer de ceux qui ne le sont pas. Un sourire de joyeuse reconnaissance brille sur ses lèvres lorsqu'un prêtre étend ses mains devant elle ; si un laïque fait la même chose, elle demeure impassible.

Et c'est la même chose avec les objets bénits. Des milliers d'expériences ont été faites pour éprouver cette merveilleuse puissance de discernement, par des étrangers visitant la maison chaque vendredi durant l'extase. A la vérité, il semble que cette pratique a été poussée à l'extrême ; dans tous les cas, elle a servi à mettre hors de question la réalité du fait. Ainsi, par exemple, quand une médaille non-bénie est mise sur ses lèvres, ses traits demeurent tout à fait sans mouvement ; si cette même médaille est retirée, bénite secrètement et appliquée de nouveau, le sourire de la reconnaissance se montre aussitôt.

Je mis moi-même dans sa main une croix bénite renfermant des reliques du bienheureux Canisius ; et aussitôt elle la pressa sur sa poitrine, tandis que s'épanouissait dans tous ses traits un sourire de joie. Lorsque je repris la croix, ses mains retombèrent de nouveau sur ses genoux ; une pièce de vingt francs fut alors approchée de ses lèvres, et aucun de ses traits ne manifesta de mouvement.....

Louise ne connaît que sa propre langue, le français. Durant l'extase, lors de ma visite, je récitai quelques prières en hébreu, en syriaque et en allemand, et aussitôt elle allongea ses bras vers moi, et parut, par le sourire de joie qui rayonnait dans tous ses traits, prendre part à ces prières. Je priai pour Pie IX, et à ce nom l'expression de toute sa contenance, telle que décrite ci-dessus, s'accrut d'une manière vraiment merveilleuse. Et quand je récitai en français la prière commençant par ces mots : " Grâce, mon Dieu, pour tous les pays de l'Europe ", des larmes roulèrent sur ses joues. Nous eûmes grand nombre de preuves semblables de son étonnante sensibilité à la prière ; quatorze personnes en étaient comme moi témoins, allemands, anglais et français, et pendant que toutes s'étonnaient dans le silence, plusieurs ne pouvaient retenir leurs larmes.

Je récitai alors un vers de Sutzows Wild Hunt, quelques lignes du *Gaudeamus igitur* (célèbre chanson des étudiants en Allemagne) et une partie d'une ode d'Horace *Sequam memento servare mentem*, mais aucune de ces pièces ne produisit la moindre impression sur l'extatique.

Après cela nous récitâmes en latin les vêpres du jour. Aussitôt elle étendit les bras et le sourire reparut de suite sur sa figure, s'accroissant davantage à chaque *Gloria Patri*, à la mention du saint nom, etc.

La récitation des prières et autres compositions en langues étrangères a été faite comme expérience par des visiteurs, et à chaque fois avec le même résultat, reconnaissance ou indifférence, suivant la nature de ce qui était récité, que ce fut en Espagnol, en Italien, en Anglais, en Arabe, en Sanscrit, ou dans des dialectes des sauvages d'Amérique.

Il ne sera pas déplacé de transcrire ici de l'ouvrage du Dr. Imbert-Gourbeyre, déjà mentionné, le récit suivant de son rapport particulièrement précis de sa visite dans le mois d'octobre 1871.

La réunion, dit-il, était nombreuse. Outre le Père Rouard, Provincial des Dominicains de Belgique, et M.

Riko, jeune poète Hollandais, se trouvaient aussi M. Deschamps, le duc de Lorge avec la princesse de Croÿ, sa fille, un prêtre bénédictin d'Angleterre, une famille anglaise et quelques autres personnes.

Lorsque Louise, dans l'extase, tomba prosternée sur le plancher, nous procédâmes de suite à faire l'expérience des prières. Comme on en était convenu auparavant, le Père Rouard prit son bréviaire, et commença à lire à haute voix, l'*Imprimatur*, c'est-à-dire la permission de l'évêque d'imprimer ce livre. Louise demeura sans mouvement. Alors, sans changer de ton, il lit, toujours en latin, les premiers versets du *Magnificat*. Les premiers mots sont à peine prononcés, que la fille se lève à genoux, tend les bras et avec une émotion visible de satisfaction, prend part à l'hymne de reconnaissance et de triomphe. Le prêtre passe ensuite au *De Profundis*, et de suite la contenance de Louise s'assombrit, elle paraît triste et pleine de commisération. Après les deux premiers versets, le Père Rouard reprend de nouveau le *Magnificat*; les émotions de joie se remontent aussitôt. Le Père réitère les mêmes changements une seconde fois, avec les mêmes résultats. Lorsque les prières sont finies, l'extatique tombe de nouveau prosternée sur le plancher.

Les points que j'ai mentionnés ne sont pas les seules choses merveilleuses qui ont lieu durant l'extase. Bien des révélations du monde surnaturel, sont faites à Louise, qui n'ont pas encore été rendues publiques. Les faits, cependant, cités plus haut, sont suffisants pour nous autoriser, à prendre la science comme point de départ, pour rechercher à quelle cause l'extase peut être attribuée.

Mais avant de considérer cette partie du sujet, il est bon d'établir que l'extatique perd l'usage de tous ses sens durant l'extase.

Quelle est donc alors la condition des différents organes de son corps et de leurs fonctions, durant l'extase? Durant les premières heures, lorsqu'elle commence (depuis 1871 le temps est plus court) on n'observe qu'une bien faible altération à cet égard. La peau est froide et retient sa couleur ordinaire, la respiration est régulière et si faible qu'il faut l'observer de très près pour en reconnaître les mouvements, le pouls est faible, et donne 72 coups à la minute. De temps à autres l'action du cœur augmente ou diminue, la contenance devenant colorée ou pâle; ces changements se montrent simultanément avec les changements d'expression des traits, ce qui indique suffisamment qu'ils procèdent de la même émotion mentale.

Dans la première période du cas, avant Mars 1871, Louise ne prenait aucune nourriture depuis le midi du jeudi jusqu'au samedi, ne mangeant ni ne buvant après le dîner du jeudi ; ce dîner qui était pris vers midi, étant d'un genre tout à fait frugal. Les vendredis, lorsque commandée par obéissance, comme on le fit plusieurs fois, de manger quelque chose, elle s'y soumit, mais la nourriture alors prise fut invariablement renvoyée après quelques minutes. Cependant, sa langue était toujours humide, et en condition de bonne santé.

Durant l'extase, l'exercice de ses sens est tout à fait suspendu. Les yeux sont grands ouverts, les pupilles dilatées, et les paupières, qui dans les premières minutes se meuvent quelquefois, deviennent ensuite sans mouvements. Les yeux ne sont soumis à aucune de ces influences qui, dans l'ordre ordinaire, peuvent si facilement exciter la sensibilité de ces organes. Qu'on leur présente n'importe quel objet, même la lumière la plus brillante, aucun mouvement de sensibilité ne paraît dans les paupières ni dans les yeux mêmes.

Le sens de l'ouïe est aussi suspendu. Des personnes se tenant derrière elle, ont fréquemment essayé l'effet de sons aigus et perçants, produits subitement, sans avertissement et tout près de ses oreilles ; mais l'absolue immobilité de sa position montra que le son n'avait fait aucune impression sur ses nerfs auditifs.

Le sens du toucher est aussi suspendu, dans toutes les parties de son corps, à l'exception de la *conjonctive*, cette membrane délicate qui couvre le globe de l'œil. Celle-ci retient quelque légère trace de sensibilité, si bien que si une main ouverte est subitement amenée devant l'œil comme pour le frapper, un léger mouvement peut être observé dans la conjonctive. Cet effet, cependant, ne peut être produit par la juxta-position d'aucune lumière quelque brillante qu'elle soit. Il ressemble à l'impression qui peut être produite sur la chair par la pression du doigt ; un peu après il disparaît graduellement, comme l'impression ainsi produite. Strictement parlant, le mouvement de la conjonctive peut être regardé comme un effet mécanique, plutôt que comme un indice de sensibilité ; il résulte du choc de l'air sur la texture excessivement délicate de cette membrane, de même qu'un cheveu se meut nécessairement s'il est exposé à l'action du vent. Et cette opinion est confirmée par le fait, que le mouvement en question n'est accompagné d'aucun mouvement correspondant des

traits de la tête, comme la chose a toujours lieu durant la veille, quand quelque chose est subitement approchée de l'œil comme pour le frapper. Si l'expérience est faite sur une personne dont les yeux demeurent ouverts durant le sommeil, on trouvera qu'un semblable mouvement de la main produit le même effet sur la conjonctive, précisément comme si ses cheveux étaient remués par le vent ; mais le dormeur n'est pas réveillé par cet effet, et n'a, en effet, aucune connaissance de ce qui a été fait.

Une preuve décisive que la sensibilité est suspendue durant l'extase, se trouve dans l'absence des soi-disant mouvements qui résultent de l'irritation de la peau ou de la membrane muqueuse. Ce sont des mouvements involontaires qui se montrent nécessairement lorsque quelque nerf à sensation est excité.

Le Dr. Lefebvre tenta par différents moyens de produire de tels mouvements réfléchis dans l'extatique ; il irrita avec une plume les plus sensibles des membranes muqueuses, telles que celles des narines et des oreilles ; il appliqua aussi aux narines de l'ammoniac liquide, mais Louise demeura aussi insensible qu'un cadavre. Il piqua aussi sa figure et ses mains avec de fines aiguilles, il prit un pli de la peau de son bras, le perça avec une grosse épingle en poussant l'épingle comme s'il eut voulu la faire traverser de part en part. Sous toutes ces épreuves, pas un seul muscle ne remua, ni ne montra la plus faible trace de sensibilité. Une autre fois, il enfonça la pointe d'un canif dans sa chair, assez profondément pour faire venir le sang. D'autres fois, se tenant derrière Louise pour lui appliquer ces épreuves, sans qu'elles pussent être prévues, il lui enfonça subitement la pointe de son canif dans la chair du derrière du cou. Mais pas le plus petit mouvement en résulta.

Après tout cela il appliqua un agent qui ne manque jamais de révéler l'existence de la sensibilité, lorsqu'elle n'est pas entièrement suspendue. Il n'est pas nécessaire d'expliquer les effets surprenants d'un courant électrique passant à travers le corps humain. Le Dr. Lefebvre employa un appareil puissant, qu'il monta à sa plus haute capacité, produisant ainsi un courant qu'aucun homme vivant ne pourrait soutenir plus de six secondes. Mais sur Louise il ne produisit aucun effet. Il appliqua les deux conducteurs à la surface intérieure des bras, où la peau est la plus sensible. Le courant fut transmis sans interruption pendant soixante-douze secondes, sans plus

d'effets que si c'eût été sur une pierre. Il appliqua alors le courant sur diverses parties de sa figure, mais aucune sensation ne fut produite ; les yeux demeuraient ouverts, et le calme non interrompu du regard de l'extatique montrait qu'elle n'avait absolument aucune connaissance de l'expérience à laquelle elle était soumise. Plusieurs muscles à travers lesquels passa le courant, furent sans doute violemment contractés, mais ni la tête ni aucune autre portion du corps ne montra aucune tendance au mouvement sous l'influence de contractions musculaires. De telles contractions des muscles, on le sait, se montrent quand un courant électrique est dirigé à travers un cadavre ; mais dans les sujets vivants, éveillés ou endormis, ils sont invariablement accompagnés de mouvements sympathiques des autres parties du corps.

On peut observer les changements qui suivent lorsque Louise demeure prosternée sur le plancher. Bien que sa condition, généralement parlant, demeure inaltérée, le pouls devient si faible qu'il n'y a qu'une main habile qui puisse le distinguer ; dans cette faible condition, il bat de 120 à 130 coups à la minute. L'action des organes respiratoires devient aussi si effacée, que sans la plus sévère attention, un observateur ne pourrait la découvrir. Et en contravention à l'une des lois de la physiologie, suivant laquelle, dans les organismes sains, le pouls et la respiration sont accélérés ou retardés dans la même proportion, le pouls de Louise bat plus vite, le nombre des pulsations augmentant de 90 à 130 coups à la minute, lorsque la respiration devient plus faible, le nombre d'aspiration dans une minute tombant de 18 à 10.

Tout le temps que l'action des organes respiratoires est ainsi retardée, la peau devient graduellement plus froide, et s'humecte d'une transpiration froide. Peu après, une réaction s'opère, si bien qu'à la fin de l'extase le pouls bat de 72 à 75 coups à la minute, et le nombre des respirations est d'environ 22 à la minute ; la peau est fraîche et sans transpiration.

De fait, quand l'extase est passée, tout le corps se trouve dans sa condition ordinaire, exempt de raideur et de tout symptôme de malaise ; l'expression de la figure est joyeuse, le regard brillant et calme, et l'esprit parfaitement clair.

Tels sont les faits de la cause. Nous demandons maintenant : sont-ce là des phénomènes naturels ? se montrent-ils en accord avec les lois de la vie naturelle, ou sont-ils, en autant que ces lois sont concernées, impossibles ? Ici aussi

en en appelant au jugement de la science, nous trouverons son témoignage décisif, que dans ce cas nous devons reconnaître la présence d'un miracle. Comme dans la première partie du sujet, je mettrai aussi sous les yeux du lecteur l'analyse de l'aspect scientifique faite par le Dr. Lefebvre, et je ne doute pas que la preuve soit telle qu'elle porte la conviction dans tout esprit droit et candide.

—ooo—

LES APPARITIONS DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE

A LA GROTTÉ DE LOURDES ET LE JAILLISSEMENT DE LA SOURCE MIRACULEUSE.

LIVRE QUATRIÈME.

I

Le 2 mars, Bernadette se rendit de nouveau auprès de M. le Curé de Lourdes et lui parla une seconde fois au nom de l'Apparition.

—Elle veut qu'on construise une chapelle et qu'on fasse à la Grotte des processions, dit l'enfant.

Les faits avaient marché, la Source avait jailli, les guérisons avaient eut lieu, les miracles étaient venus témoigner au nom de Dieu, de la véracité de Bernadette. Le prêtre n'avait plus de preuve à lui demander : il n'en demanda point. Sa conviction était faite. Le doute ne pouvait désormais effleurer sa foi.

La " Dame " invisible de la Grotte n'avait point dit son nom. Mais l'homme de Dieu l'avait déjà reconnue à ses bienfaits maternels, et peut-être ajoutait-il déjà à ses oraisons du matin et du soir : " Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. "

—Je te crois, dit-il à Bernadette, lorsqu'elle se présenta de nouveau devant lui. Mais ce que tu me demandes au nom de l'Apparition ne dépend pas de moi. Cela dépend de Mgr. l'Evêque, que j'ai déjà instruit de ce qui se passe. Je vais me rendre auprès de lui et lui faire part de cette nouvelle démarche. C'est à lui seul qu'il appartient d'agir.

M. l'abbé Peyramale se rendit donc à Tarbes et exposa à l'Evêque les faits surprenants dont la Grotte de Massabielle et la ville de Lourdes étaient le théâtre depuis bien-

tôt trois semaines. Il raconta les extases et les visions de Bernadette, les paroles de l'Apparition, le jaillissement de la Source, les guérisons soudaines, l'émotion universelle.

L'Evêque, homme des plus prudents, ne se prononça point. Il maintint la défense faite au Clergé de se rendre à la Grotte. Mais en même temps, de concert avec M. le Curé de Lourdes, il prit toutes sortes de mesures pour se faire renseigner chaque jour, par des témoins d'une loyauté à toute épreuve et d'une capacité reconnue, sur tout ce qui se passerait aux Roches Massabielles, et sur toutes les guérisons vraies ou fausses qui pourraient encore avoir lieu.

II

Le Préfet des Hautes-Pyrénées, tenu au courant des événements de Lourdes par les rapports du Commissaire, en qui il avait une foi véritablement aveugle, n'imita pas la sage réserve de l'Evêque. Il se laissa aller à sa première impression ; et, ne croyant en rien à la possibilité de telles Apparitions et de tels Miracles, s'imaginant en lui-même qu'il pourrait arrêter dès qu'il lui plairait ce débordement populaire, il se prononça nettement, et résolut d'étouffer dans son berceau cette superstition nouvelle qui, à peine née, semblait menacer de grandir si rapidement.

Le 3 mars, d'après les ordres venus de la Préfecture, le Maire de Lourdes écrivit au commandant du Fort de mettre à sa disposition les troupes de la garnison, et de les tenir dès le lendemain prêtes à tout événement. Les soldats, en armes, devaient occuper le chemin et les abords de la Grotte. La Gendarmerie locale et tous les Officiers de Police avaient reçu de semblables instructions.

En dépit de l'attitude inquiète et ombrageuse du monde officiel, la renommée de ces faits merveilleux s'était propagée cependant dans toutes les contrées environnantes avec une électrique rapidité.

Toute la Bigorre et tout le Béarn, déjà agités par les premiers bruits de l'Apparition, étaient entrés dans un profond émoi à la nouvelle du jaillissement de la Source et des guérisons miraculeuses. Toutes les routes du département étaient couvertes de voyageurs, accourant en grande hâte. A tout instant, de tous les côtés, par tous les chemins, par tous les sentiers qui aboutissent à Lourdes, arrivaient en foule et pêle-mêle des véhicules de toute sorte, calèches, charrettes, chars à bancs, des cavaliers, des piétons

Il devint presque impossible d'héberger les nouvelles oules qui survenaient. On passait la nuit en prière devant la Grotte illuminée, afin de se trouver le lendemain plus près de la Voyante.

Le jeudi 4 mars était le dernier jour de la Quinzaine.

Lorsque l'aurore commença à blanchir l'horizon, une multitude plus prodigieuse encore que les jours précédents bondait les abords de la Grotte.

Il y avait bien là plus de vingt mille hommes épandus sur les rives du Gave, et cette multitude grossissait incessamment par l'arrivée de nouveaux pèlerins qui débouchaient de tous les côtés.

Autour de cette foule et sur le chemin couraient, allaient, venaient, criaient dans une sorte d'effarement les Sergents de ville et les Gendarmes. L'adjoint, revêtu de son écharpe, se tenait immobile.

Attentifs à toutes choses et prêts à sévir au moindre désordre, on remarquait sur une petite hauteur le Commissaire de Police et le Procureur Impérial.

Une rumeur énorme, vague, multiple, confuse, indescriptible, composée de mille bruits divers, de paroles, de conversations, de prières, de cris, sortait de cette multitude et ressemblait à l'impaisable tumulte des flots.

Tout à coup une clameur vole sur toutes les bouches. «Voilà la Sainte! voilà la Sainte!» s'écrie-t-on de toutes parts, et une agitation extraordinaire se fait au milieu de cette foule. Tous les cœurs, même les plus froids, sont émus, toutes les têtes se dressent, tous les yeux se fixent sur le même point; instinctivement tous les fronts se découvrent.

Bernadette, accompagnée de sa mère, venait de paraître sur le sentier que la Confrérie des carriers avait tracé les jours précédents, et descendait paisiblement vers cet océan humain.

Les Gendarmes cependant étaient accourus et perçant la foule devant Bernadette, formaient une escorte à l'enfant et lui faisaient un passage jusqu'à la Grotte.

Ces braves gens, de même que les soldats, étaient croyants, et leur attitude sympathique, émue, religieuse, avait empêché la foule de s'irriter de ce déploiement de la force armée et trompé le calcul des habiles, qui avaient compté par cet appareil menaçant, provoquer

quelque explosion populaire. Les mille rumeurs de la multitude s'étaient tues peu à peu, et il s'était fait un grand silence.

Quand Bernadette se prosterna, tout ce peuple, d'un mouvement unanime, tomba à genoux.

Presque aussitôt les rayons surhumains de l'extase illuminèrent les traits transfigurés de l'enfant. Nous ne décrirons pas une fois de plus ce spectacle merveilleux, dont à plusieurs reprises déjà, nous avons tâché de donner une idée au lecteur.

L'Apparition, comme les jours précédents, avait commandé à l'enfant d'aller boire et se laver à la Fontaine, et de manger de cette herbe dont nous avons parlé ; puis elle lui avait de nouveau ordonné de se rendre vers les prêtres et de leur dire qu'elle voulait une chapelle et des processions en ce lieu.

L'enfant avait prié l'Apparition de lui dire son nom. Mais la "Dame" rayonnante n'avait point répondu à cette question. Le moment n'était point encore venu.

IV

D'autres guérisons continuaient de se produire de tous côtés.

Une mère, Croisine Ducouts, épouse Bouhohorts, dont le fils, âgé d'environ deux années, rachitique et infirme depuis sa naissance, était à l'agonie, avait accompli un acte de foi héroïque. Elle avait arraché son enfant du berceau où il expirait, abandonné par les médecins. Elle l'avait porté à la Grotte ; et là, pendant un quart d'heure, malgré le froid glacial de l'hiver, elle l'avait tenu plongé dans l'eau de la Source, en invoquant Notre-Dame de Lourdes. L'enfant avait retrouvé la vie dans l'onde miraculeuse et, avec la vie, une constitution nouvelle. Son rachitisme et son infirmité avaient disparu par miracle.

Le restaurateur Blaise Maumus avait vu guérir subitement et se fondre, en plongeant la main dans la Source, une loupe énorme qu'il avait à l'articulation du poignet.

La veuve Crozat, sourde depuis vingt années à ne pas entendre les offices, avait soudainement reconyré l'ouïe en faisant l'usage de cet eau. Auguste Bordes, boiteux depuis longtemps à la suite d'un accident, avait été favorisé d'un semblable prodige. Sa jambe s'était redressée tout à coup et avait repris sa force et sa forme naturelles. Tous les gens que nous venons de nommer étaient de

Lourdes, et chacun pouvait se rendre compte de ces faits extraordinaires.

Devant les guérisons surnaturelles qui s'accomplissaient de toutes parts, l'incrédulité se refusa à tout examen et n'osa pas se hasarder à des enquêtes. Malgré les invitations qui lui furent faites, malgré les railleries des croyants, elle fit la sourde oreille à tout ce qui tendait à ouvrir un débat public sur ces cures miraculeuses. Elle affecta de ne pas s'occuper de ces éclatants et divins phénomènes qui tombaient sous les sens, qui étaient notoires, qui s'imposaient à l'attention universelle, qui étaient faciles à étudier, pour continuer de produire des théories sur les hallucinations, terrain vague et couvert de brumes, où l'on pouvait parler et déclamer à son aise sans être, comme pour le reste, terrassé par la brutalité d'un fait visible, palpable, manifeste, et impossible à renverser.

Donc, le Surnatural offrait le débat, le débat suprême et capital. Le Libre Examen le refusa et battit en retraite. C'était sa défaite et sa condamnation.

V

Durant la période des Apparitions, un temps magnifique avait favorisé le mouvement populaire. Il y avait eu une série non interrompue de beaux jours comme on n'en avait pas vu depuis plusieurs années. A partir du 5 mars, le temps changea et il tomba une neige épaisse. Les rigueurs de la saison ralentirent naturellement pendant quelques jours le concours à la Grotte.

Les guérisons miraculeuses continuaient d'ailleurs à se produire.

La dame Benoite Cazeaux, de Lourdes, retenue depuis trois ans dans son lit par une fièvre lente qui se compliquait de point de côté et de douleurs, avait eu vainement recours à la science médicale. Tout avait échoué. L'eau de la Grotte l'avait guérie subitement. Blaisette Soupenne avait vu de la même manière et avec la même soudaineté disparaître une maladie chronique des yeux, dont la médecine avait désespéré jusque-là.

Les faits merveilleux se multipliaient. Dieu faisait son œuvre. La sainte Vierge montrait sa toute-puissance.

VI

Depuis le dernier jour de la Quinzaine, Bernadette était retournée plusieurs fois à la Grotte, mais, un peu comme tout le monde, c'est-à-dire sans ouïr en elle-même cette voix intérieure qui l'appelait irrésistiblement.

Cette voix, elle l'entendit de nouveau le 25 mars, dans la matinée, et elle prit aussitôt le chemin des Roches Massabielle.

— Bernadette va à la Grotte ! se cria-t-on de l'un à l'autre en la voyant passer.

Et, en un instant, sortant de toutes les maisons, accourant par tous les sentiers, la foule se précipita dans la même direction et arriva en même temps que l'enfant.

Dans la vallée, la neige avait fondu depuis deux ou trois jours, mais elle couronnait encore la crête des cimes environnantes. Il faisait un temps clair et beau. Pas une tache dans le bleu paisible du firmament. Le Soleil Roi semblait naître en ce moment au sein de ces blanches montagnes et faisait resplendir son berceau de neige.

C'était l'anniversaire du jour où l'ange Gabriel était descendu vers la très-pure Vierge de Nazareth et l'avait saluée au nom du Seigneur. L'Eglise célébrait la fête de l'Annonciation.

Tandis que la multitude courait vers la Grotte, et qu'on remarquait parmi elle la plupart de ceux qui avaient été guéris, Louis Bourriette, la veuve Crozat, Blaisette Souponne, Benoît Cazeaux, Auguste Bordes et vingt autres, l'Eglise catholique, sur la fin de son office matinal, chantait ces paroles étonnantes : " En ce moment les yeux des " aveugles seront ouverts, les oreilles des sourds auront " recouvré l'ouïe, le boiteux bondira comme un cerf, " parce que les eaux ont surgi dans le désert et les torrents " dans la solitude. "

Dès que l'enfant fut tombée à genoux, l'Apparition se manifesta. Comme toujours rayonnait autour d'Elle une auréole ineffable, dont la splendeur était sans limites, dont la douceur était infinie : c'était comme la gloire éternelle de la paix absolue. Comme toujours, son voile et sa robe aux chastes plis avaient la blancheur des neiges éclatantes. Les deux roses qui fleurissaient sur ses pieds avaient la teinte jaune qu'a la base du ciel aux premières lueurs de l'aube virginal. Sa ceinture était bleue comme le firmament.

(à continuer.)

CHRONIQUE RELIGIEUSE.

LE MOIS DE MARIE.—Le mois de Marie a été suivi avec plus d'empressement que jamais, à Rome, cette année. Par ordre du Souverain Pontife, il a été prolongé de trois jours ; les trois premiers jours du mois de juin étant consacrés à un *Triduum* en réparation des outrages à la Ste. Vierge, tant en Italie que dans les autres parties du monde.

N. S. P. LE PAPE.—Notre S. P. le Pape Pie IX accomplissait le 16 juin dernier sa trentième année de pontificat. C'est le plus long règne qui ait encore eu lieu. Malgré ses 84 ans accomplis, Pie IX paraît devoir encore fournir une longue carrière. Tous ceux qui ont le bonheur de l'aborder sont étonnés de voir quelle verdeur, et surtout quelle lucidité d'esprit conserve encore l'auguste vieillard. La vieillesse semble avoir omis, pour aborder Sa Sainteté, son cortège habituel de faiblesses et d'infirmités. Prions Dieu qu'il conserve encore longtemps une existence si précieuse à l'Eglise, et qu'il lui permette surtout de voir le jour de son triomphe sur ses ennemis qui semblent redoubler de fureur dans leur persécution insensée. Nous n'avons rien à craindre pour l'issue finale ; l'Eglise ne peut succomber ; la parole de de Jésus-Christ est là : *Les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.* Mais nos infidélités et nos faiblesses peuvent attirer sur elle de rudes épreuves, faisons violence au Ciel, pour que la miséricorde fasse place à la justice, et que ces jours d'épreuves soient abrégés. *Ecurgat Deus, et dissipentur inimici ejus,* que le Seigneur lève son bras, et ses ennemis seront aussitôt dispersés.

COLLÈGE DE RIMOUSKI.—Le 30 mai dernier, le nouveau collège de Rimouski a été solennellement béni en présence de tous les Evêques de la province ecclésiastique de Québec et d'un concours considérable de membres du clergé. C'est Mgr. l'Archevêque Taschereau qui a fait la bénédiction et Mgr. Racine qui a donné le sermon.

RÉV. P. POINT.—Le 20 mai, le Rév. P. Point, S. J., a célébré au Collège Ste. Marie, à Montréal, sa 50e année de prêtrise.

MGR. DUHAMEL.—Le jour de l'Ascension, Mgr. Duhamel, évêque d'Ottawa, a été faire une visite à Contre-Cœur sa paroisse natale. Le prélat y a été reçu avec de grandes démonstrations de la paroisse entière ; il y a chanté solennellement la grand'messe, avec toute la pompe des cérémonies du culte. Les paroissiens se sont montrés aussi ébahis que satisfaits d'une telle visite.

RETOUR D'EUROPE.—Les Révds. MM. Hébert, curé de Kamou-raska, N. Beaubien, curé de St. Pierre du Sud, et T. Mont-

miny, vicaire de Beauport, viennent d'arriver d'un voyage de Terre-Sainte et d'une visite aux principales cités d'Europe. Ils sont enchantés de leur long voyage, qui a été heureux pour eux sous tous les rapports.

MGR. MOREAU.—Mgr. Moreau, évêque de St. Hyacinthe, doit faire une visite, le 23 juillet, à Bécancour, sa paroisse natale. Tous les prêtres natifs de cette paroisse ont été invités à se réunir à Sa Grandeur pour la circonstance.

— ooo —

INFORMATIONS.

HARMONIUMS.—Les mots "langues d'or" n'expriment qu'imparfaitement la richesse du son qui s'échappe de l'intérieur des magnifiques boîtes sur lesquelles est inscrit le nom de Daniel F. Beatty, Washington, New-Jersey.

INCENDIES.—En moins d'un mois deux incendies extraordinaires sont venus éprouver notre Province. Le premier, le 31 mai, a enlevé les trois quarts du faubourg St. Louis, à Québec, 411 maisons ont été réduites en cendre, et plus de 1200 familles jetées dans la rue. On estime la perte à \$1,500,000, en outre d'une femme et d'un enfant qui ont péri dans les flammes.

Le second a emporté, le 18 juin, plus du tiers de la ville de St. Jean Dorchester. Là aussi une femme a péri dans les flammes. Les pertes sont évaluées à près de \$2,000,000, dont une assez faible partie seulement est couverte par les assurances.

ELECTION DE MONTMAGNY.—Une cour présidée par les juges Routier, Plamondon et Dorion, vient d'annuler l'élection de Montmagny pour la Chambre Locale et de déclarer M. P. Landry, le membre élu, disqualifié pour sept ans. M. le juge Routier n'a pas voulu concourir dans le verdict de la cour : il a prétendu que non seulement M. Landry ne devait pas être disqualifié, mais que son élection devait même être confirmée. M. Landry en appelle au Conseil Privé, en Angleterre, de cette décision.

M. GENDRON.—M. Gendron, le représentant du comté de Bagot, vient d'accepter la place de protonotaire à Montréal, ce qui nécessite une nouvelle élection pour ce comté. M. Dupont, conservateur, notaire à St. Liboire, et M. Fontaine, un ex-journaliste rouge, avocat de St. Hyacinthe, briguent tous deux les suffrages des électeurs.

GUERRE D'ESPAGNE.—Don Carlos, l'héritier légitime au trône d'Espagne, s'est vu forcé, faute de ressources, d'abandonner

sa conquête du trône qu'il poursuivait depuis plus de deux ans. La guerre actuelle se trouve par là même terminée, mais ce malheureux pays ne se trouve pas plus pour cela à l'abri de l'anarchie qui y domine en permanence.

ASSASSINAT.—On a trouvé dernièrement près du quai du marché Finlay, à Québec, un cadavre portant de telles marques de violence que les médecins ont pu facilement reconnaître que le malheureux n'avait été jeté à l'eau qu'après qu'on lui eut arraché la vie. L'enquête a pu constater que c'était le corps d'un nommé St. Pierre, qui venait de partir de St. Pierre, Rivière du Sud, pour aller faire un paiement sur une terre qu'il avait achetée à Chicoutimi. La police est activement à la recherche pour découvrir les auteurs du crime.

EXPOSITION DE PHILADELPHIE.—Tous ceux qui reviennent de Philadelphie sont enchantés des merveilles de l'industrie qui y sont exposées aux yeux des visiteurs. Le département canadien y soutient avantageusement la concurrence.

CHEMIN DE FER DU NORD.—Les travaux du chemin de fer du Nord sont poursuivis avec une grande activité. Dans quelques jours on doit se mettre à poser les rails en partant de Québec, et l'on annonce qu'au plus tard en octobre prochain, des trains pourront parvenir jusqu'aux Trois Rivières. Les travaux sont aussi commencés entre cette dernière ville et la Rivière-du-Loup. La voie au-dessus de Montréal sera probablement livrée au commerce jusqu'à Ottawa à peu près dans le même temps.

LA RÉCOLTE.—De toutes les parties de la Province nous arrivent les nouvelles les plus encourageantes sur l'apparence de la moisson. Les grains ont partout une levée magnifique et les prairies l'aspect le plus promettant. Les semailles commencées un peu tard dans les environs de Québec, se sont cependant terminées aussi à bonne heure qu'à l'ordinaire, grâce au beau temps qui les a favorisées dans toute leur durée. Les pluies fréquentes que nous avons eues dernièrement ont extraordinairement activé la végétation, mais on craint que si elles persévéraient, elles ne nuisent en certains endroits bas ou insuffisamment égouttés.

NÉCROLOGE.

DAME LETELLIER.—Le 3 Mai, à la Rivière Ouelle. Eliza-Eugénie Laurent, épouse de l'Hon. L. Letellier, ministre de l'Agriculture, à l'âge de 53 ans.

MDE. VITAL TÊTU.—Le 29 Avril, à Québec, à l'âge de 67 ans, Dme Vital Têtu. Toutes les bonnes œuvres, et la Ste. Enfance en particulier ont perdu dans Mad. Têtu une zélatrice des plus actives. Son indépendance de fortune, sa haute éducation, sa grande piété, et la haute estime dont elle jouissait dans la cité de Champlain, ont permis à Mad. Têtu d'obtenir des succès prodigieux en fait de bonnes œuvres. Espérons qu'elle est allée en recevoir le prix dans un monde meilleur.

RÉV. E. AUDET.—A Québec, le 14 mai, le Rév. Ernest Audet, prêtre auxiliaire au Séminaire de Québec, après une maladie de plusieurs mois, à l'âge de 30 ans. Après avoir été successivement vicaire à Montmagny, Ste. Anne et Cap-Santé, il vint s'agréger au Séminaire pour suivre cette vie régulière des communautés qui allait si bien à sa piété et à son amour de l'ordre. Mais le Ciel le jugeant mûr pour la récompense, n'a pas voulu la lui faire attendre plus longtemps et est venu l'enlever lorsqu'il n'était encore qu'au printemps de la vie.

ED. LAGUEUX.—A St. Romuald, le 6 mai, M. Edouard Lagueux, Juge de Paix et Major de milice, à l'âge de 78 ans.

MDE. DECELLES.—A St. Laurent, le 9 mai, Mad. DeCelles, née St. Germain, à l'âge de 90 ans. Mad. DeCelles était la sœur de feu Messire St. Germain, pendant de longues années curé de cette paroisse. Une bonne éducation unie à une mémoire heureuse et les rapports qu'elle avait eus, pendant plus d'un demi siècle, avec les sommités de la société Canadienne, rendaient la conversation de Mad. Decelles tout à fait intéressante.

Requiescant in pace.

—000—

Terre à vendre.

A vendre, à St. Augustin, comté de Portneuf, 3e concession, distance de 5 lieues de Québec, une superbe terre formant 66 arpents en superficie, en bon état de culture et avec d'excellentes dépendances, consistant en maison, cuisine, grange, écurie, hangard etc.

Prix modéré et conditions des plus faciles.

S'adresser sur les lieux à

JEAN FALARDEAU.